SITUATION DES TRIBUNAUX.

Par ordre alphabétique.

Décret du 19 Août 1790.

Département de l'Ain.

Bourg, Trevoux, Montluél, S. Triviers, Pont-de-Veſle, Belley, Ambérieux, Nantua, Gex.

De l'Aiſne.

Soiſſons, Laon, Saint-Quentin, Château-Thierry, Guiſe, Coucy.

L'Allier.

Moulins, le Donjon, Cuſſet, Gannat, Mont-maraut, Mont-Luçon, Bourbon-l'Archambault.

Des Hautes-Alpes.

Gap, Embrun, Briançon, Serres.

Les Baſſes-Alpes.

Digne, Manoſque, Siſteron, Caſtellane, Barcelonnette.

De l'Ardèche.

Annonay, Villeneuve-de-Berg, l'Argentiere.

Des Ardennes.

Charleville, Sedan, Rhétel, Rocroy, Attigni, Buzancy.

De l'Arriège.

Foix, Saint-Liſier, Pamiers.

De l'Aube.

Troyes, Nogent-ſur-Seine, Arcis-ſur-Aube, Bar-ſur-Aube, Bar-ſur-Seine, Evry.

De l'Aude.

Carcaſſonne, Caſtelnaudary, la Graſſe, Limoux, Narbonne, Quillan.

De l'Aveyron.

Rhodèz, Ville-Franche, Aubin, Murres-de-

Barrès, Sévérac-le-Château, Milhau, Saint-Affrique, Eſpalion, Sauveterre.

Des Bouches du Rhône.

Aix, Arles, Marſeille, Saint-Remy, Taraſcon eſt Chef-lieu du Diſtrict, & l'alternat pour Saint-Remy n'aura pas lieu; Apt, Salon.

Du Calvados.

Caen, Bayeux, Falaiſe, Liſieux, Pont-l'Evêque, Vire.

Du Cantal.

Saint-Flour, Aurillac, Salers, Murat.

De la Charente.

Angoulême, la Rochefoucault, Confolens, Ruffec, Cognac, Barbeſieux.

De la Charente inférieure.

Saintes, la Rochelle, Saint-Jean-d'Angely, Rochefort, Marennes, Pont, Monguyon; Montlieu eſt Chef-lieu du Diſtrict.

Du Cher.

Bourges, Vierzon, Sancerre, Saint-Amand, Lignieres, Dun-le-Roi, Henrichemond.

De la Corrèze.

Tulle, Brive, Uzerche, Uſſel.

De Corſe.

Baſtia, Oletta, l'Iſle-Rouſſe, l'Aporta, d'Ampugnany, Corté, Cervionne, Ajacio, Vico, Calanno.

De la Côte d'Or.

Dijon, Saint-Jean-de-Lône, Châtillon-ſur-Seine, Semur-en-Auxois, Is-ſur-Til, Arnay-le-Duc, Beaune.

Des Côtes du Nord.

Saint-Brieux, Dinan, Lamballe, Gingamp, Lannion, Loudéac, Broon, Pontrieu, Roſternen.

De la Creuze.

Gueret, Aubuffon, Felletin, Bouffac, la Souterraine, Bourganeuf, Chambon.

De la Dordogne.

Périgueux, Sarlat, Bergerac, Nontron, Exideuil, Terraffon, Riberac, Montpafier, Montpont; Mucidant eft chef-lieu du Diftrict.

Du Doubs.

Befançon, Quingey, Ornans, Pontarlier, Saint-Hypolite, Baume.

De la Drome

Romans, Valence, le Creft, Die, Montelimart, le Buis; Nyons eft le Chef-lieu du Diftrict.

De l'Eure.

Evreux, Bernay, Pont-Audemer, Louviers, Gifors, Verneuil.

D'Eure & Loire.

Chartres, Dreux, Châteauneuf-en-Thimerais, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Janville.

Du Finiftère.

Breft, Landernau, Lefneven, Morlaix, Carhaix, Châteaulin, Quimper, Quimperlé, Pont-Croix.

Du Gard.

Beaucaire, Uzès, Nifmes, Sommieres, Sainte-Hyppolite, Alais, le Vigan, le Pont-Saint-Efprit.

De la Haute Garonne.

Touloufe, Rieux, Villefranche-de-Lauraguais, Caftel-Sarrafin, Muret, Saint-Gaudens, Revel, Beaumont.

Du Gers.

Auch, Lectour, Condom, Plaifance, Lombès, Mirande.

De la Gironde.

Bordeaux, Libourne, la Réole, Bazas, Cadillac, Blaye. Bourg eſt le Chef-lieu du Diſtrict. Leſpare.

De l'Hérault.

Montpellier, Béziers, Lodève, S. Pons.

De l'Ille & Vilaine.

Rennes, S. Malo, Dol, Fougères, Vitré, la Guerche, Bain, Redon, Montfort.

De l'Indre.

Iſſoudun, Châteauroux, la Châtre, Argenton, le Blanc, Châtillon-ſur-Indre.

D'Indre & Loire.

Tours, Amboiſe, Château-Renaud, Loches, Chinon, Preuilly, Bourgueil.

Del'Iſère.

Grenoble, Vienne, S. Marcellin, Bourgoin

Du Jura.

Dôle, Salins. Arbois eſt Chef-lieu du Diſtrict. Poligny, Lons-le-Saunier, Orgelet, S. Claude.

L'Aſſemblée électorale de ce Département alternera dans les Villes déſignées pour l'alternat de l'Aſſemblée de Département.

Des Landes.

Mont-de-Marſan, S. Sever, Tartas, Dax.

Du Loir & du Cher.

Blois, Vendôme, Romorantin, Mont-Doubleau, Mers, Montrichard.

De la Haute Loire.

Le Puy, Brioude, Yſſengeaux. Moniſtrol eſt Chef-lieu du Diſtrict.

De la Loire inférieure.

Nantes, Ancenis, Château-Briant, Blain, Sa-

venay, Cliſſon, Guérande, Paimbœuf, Machecoul.

Du Loiret.

Orléans, Beaugency, Neuville, Pethiviers, Montargis, Gien, Bois-Commun.

Du Lot.

Cahors, Montauban, Moiſſac, Gaudon, Martel; Saint-Cèré eſt Chef-lieu du Diſtrict; Figeac.

Du Lot & Garonne.

Agen, Nérac, Caſtel-Jaloux, Tonneins, Marmande, Villeneuve, Valence, Montflanquin, Lauzun.

De la Lozère.

Mende, Marvejols, Flerac, Langogne, Vittefort, Merveys, Saint-Chely.

De Maine & Loire.

Angers, Saumur, Baugé, Châteauneuf, Ségré, Beaupreau, Cholet, Vihiers.

De la Manche.

Avranche, Coutances, Cherbourg, Valognes, Perriers, Saint-Lô, Mortain.

De la Marne

Châlons, Reims, Sainte-Ménéhould, Vitry-le-François, Epernay, Sezanne.

De la Haute Marne.

Chaumont, Langres, Bourbonne, Bourmont, Joinville, Vaſſi.

De la Mayenne.

Ernée, Mayenne, Villaine, Sainte-Suſanne; Evron eſt Chef-lieu du Diſtrict; Craon, Château-Gontier.

De la Meurthe.

Nancy, Lunéville, Blamont, Saarbourg,

Dieuze, Vic ; Château-Salins est Chef-lieu du District ; Pont-à-Mousson, Toul, Vézelise.

De la Meuse.

Bar-le-Duc, Gondrecourt, Commerci, Saint-Mihel, Verdun, Varennes, Etain, Stenay.

De Morbihan.

Vannes, Auray, l'Orient, le Faouet, Pontivy, Josselin, Ploërmel, Rochefort, la Roche-Bernard.

De la Mozelle.

Metz, Longuyon, Briey, Thionville, Bouzonville, Boulay, Sarreguemines, Bitche, Fouquemont.

De la Nièvre.

Nevers, Saint-Pierre-le-Moutier, Décise, Moulins-en-Gilbert, Château-Chinon, l'Orme, Clameci, Cosne, la Charité.

Du Nord.

Valenciennes, le Quesnoy, Avesnes, Cambray, Douay, Lille, Bailleul, Dunkerque.

De l'Oise.

Beauvais, Chaumont, Grandvilliers, Breteuil, Clermont, Senlis, Noyon, Compiegne, Crépy.

De l'Orne.

Alençon, Domfront, Argentan, l'Aigle, Bellesme, Montagne.

De Paris.

Les Tribunaux seront établis par un Décret particulier.

Du Pas-de-Calais.

Arras, Calais, Saint-Omer, Béthune, Bapaume, Saint-Pôl, Boulogne, Hesdin.

Du Puy-de-Dôme.

Clermont, Riom, Ambert, Thiers, Issoire, Besse, Billom, Montaigu.

Des Hautes Pyrennées.

Tarbes, Vic, Bagnières, Lourdes.

Des Basses Pyrennées.

Pau, Orthez, Oléron, Mauleon, Saint-Palais, Bayonne.

Des Pyrennées Orientales.

Perpignan, Ceret, Prades.

Du Haut-Rhin.

Colmar, Altkirck, Béfort.

Du Bas-Rhin.

Strasbourg, Saverne, Wissembourg, Schelestat.

De Rhône & Loire.

La Ville de Lyon, la Campagne de Lyon, séant dans la Ville, Saint-Etienne, Montbrison, Roanne, Villefranche.

De la Haute Saône.

Vésoul, Gray, Lure, Luxeuil, Jussey, Champlite.

De la Saône & Loire.

Maçon, Châlons, Louhans, Autun, Bourbon-Lancy, Charolles, Sémur-en-Brionnois.

De la Sarthe.

Le Mans, Saint-Calais, Château-du-Loir, la Flèche, Sablé, Sillé-le-Guillaume, Frenay-le-Vicomte, Mamers, la Ferté-Bernard.

De la Seine & l'Oise.

Versailles, Saint-Germain, Mantes, Pontoise, Rambouillet, Montfort, Etampes, Corbeil, Montmorency.

De la Seine inférieure.

Rouen, Caudebec, le Havre, Cany, Dieppe, Neufchâtel, Gournay.

De Seine & Marne.

Melun, Meaux, Provins, Nemours, Coulommiers.

Des deux Sèvres.

Niort, Saint-Maixent, Parthenay, Thouars, Melle, Breſſuire.

De la Somme.

Amiens, Abbeville, Peronne, Doulens, Mondidier.

Du Tarn.

Caſtres, Lavaur, Alby, Gaillac, la Caune.

Du Var.

Toulon, Graſſe, Hières, Draguignan, Saint-Maximin, Brignoles, Fréjus, Saint-Paul-lés-Vence, Barjols.

De la Vendée.

Fontenay-le-Comte, la Châtaigneraye, Montagu, Challans, les Sables-d'Olonne, la Roche-ſur-Yon.

De la Vienne.

Poitiers, Châtellerault, Loudun, Montmorillon, Luſignan, Civray.

De la Haute Vienne.

Limoges, le Dorat, Bellac, Rochechouart, St.-Yriex, Saint-Léonard.

Des Voſges.

Epinal, Mirecourt, Saint-Dié, Rambervillllers, Remiremont, Bruyères, Darney, Neufchâteau, la Marche.

De l'Yonne.

Auxerre, Sens, Joigny, Saint-Fargeau, Avallon, Tonnerre, Saint-Florentin.
